

## CONVOCAATION - Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,  
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION

SERVICE DES FORMATIONS  
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION  
OFFICE DES APPRENTISSAGES

## EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

# ASSISTANTE-CONSTRUCTRICE DE ROUTES AFP ASSISTANT-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP

Chef-expert :

**Monsieur Cédric Girod**

Coordination des examens :

**CPNE-BC Longues Raies**

Tél. : 032 843 48 00

### TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

### INSTRUCTIONS AUX CANDIDAT-E-S

Les candidat-e-s se muniront de leur caisse d'outils personnels.

**Liste d'outillage (en plus de la caisse à outils) nécessaire pour l'examen pratique.**

**Cet outillage doit être en parfait état.**

**Les protections individuelles sont à charge du candidat.**

- une chevillière
- un niveau optique
- 15 piquets en fer \*
- une dame à main \*
- un rablet \*
- un pulvérisateur
- ficelle (cordeau)
- scotch
- calelette (pas de natel)
- crayon gomme stylos

**\* sauf pour les candidats valaisans et genevois**

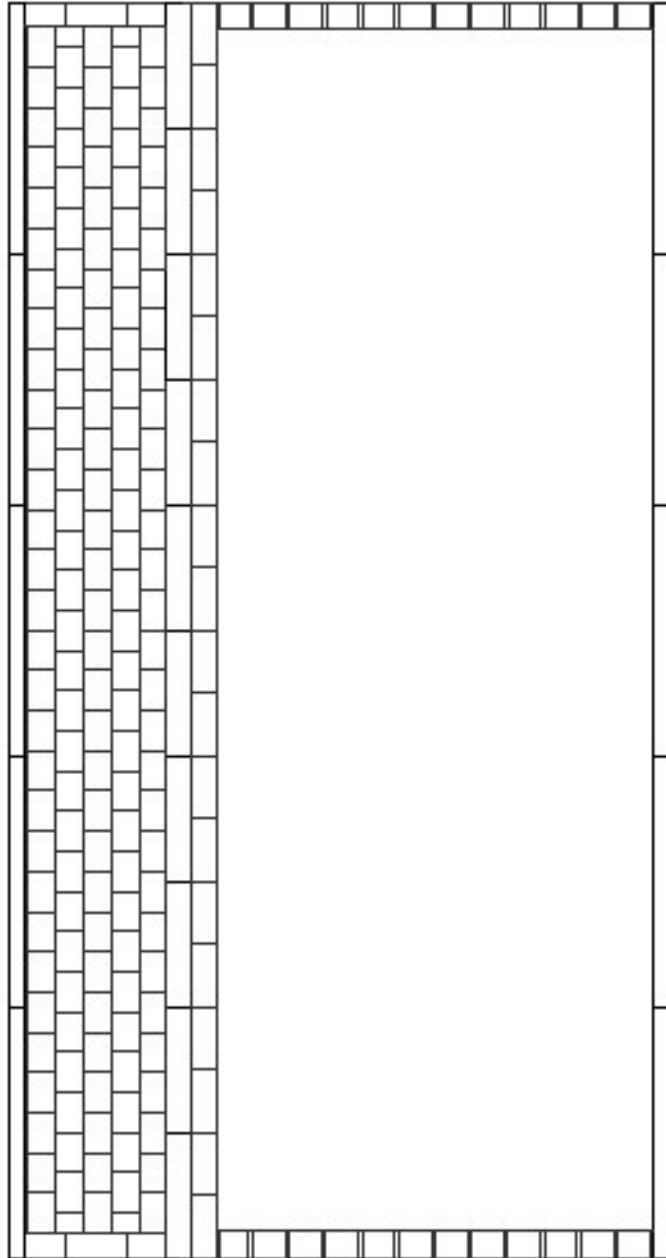
<p><b>29 mai 2024</b></p>          <p>CPNE-BC Longues-Raies Les longues-Raies 11 2013 Colombier</p>	<p style="text-align: center;"><b>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES</b></p> <p>Matériel pour l'examen écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Calculatrice (pas de téléphone portable)</li><li>• Matériel pour le dessin</li><li>• Aide-mémoire de calcul</li></ul> <hr/> <p><b>Salles, Horaires et Candidat-e-s</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Selon planning annexé</b></li></ul>
---	--

<p><b>29 mai 2024</b></p>          <p>CPNE-BC Les Longues-Raies 11 2013 Colombier</p>	<p style="text-align: center;"><b>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ORALES</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Les candidat-e-s remettront leur journal de travail aux expert-e-s au début des épreuves orales.</b></p> <p>Exécution de travaux spécifiques à la profession</p> <hr/> <p><b>Salles, Horaires et Candidat-e-s</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Selon planning annexé</b></li></ul>
---	--

<p><b>Du 3 juin 2024</b> <b>Au 5 juin 2024</b></p>          <p>Halle des maçons et des constructeurs de routes</p>          <p>CPNE-BC Longues-Raies Les longues-Raies 11 2013 Colombier</p>	<p style="text-align: center;"><b>TRAVAIL PRATIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Groupe 1</b> : 03, 04, 05 juin 2024</li></ul> <hr/> <p><b>Horaires et Candidat-e-s</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Selon planning annexé</b></li></ul>
--	---

**CONTOUR DE L'OUVRAGE PRATIQUE**

**Ce dessin n'est pas à l'échelle**



## **COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

Les résultats des candidat-e-s seront transmis dans les services ou offices de formation professionnelle du canton d'apprentissage. Les candidat-e-s sont donc prié-e-s de prendre contact directement avec le service ou l'office concerné pour obtenir leurs résultats.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site [www.ne.ch/examens](http://www.ne.ch/examens)

**Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.**

**Pour les candidats des autres cantons, les échecs seront notifiés par les offices de formation compétents.**

Les candidat-e-s en situation d'échec peuvent être reçu-e-s par les membres de la commission pour examiner les travaux d'examens et recevoir une explication sur les raisons motivant leur échec. Pour obtenir un rendez-vous les candidat-e-s doivent adresser une demande par courriel à l'adresse :

[Examens@FNE.ch](mailto:Examens@FNE.ch)

Au plus tard le **15 juillet 2024**.

## **CEREMONIE DE REMISE DES TITRES**

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel.

Pour les autres candidat-e-s, veuillez-vous renseigner auprès du service de la formation professionnelle de votre canton.

Office des apprentissages  
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes :

- liste des candidats
- plannings examens
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution :

- aux candidats
- aux experts et aux membres de la CEFA
- au CPNE-BC
- aux SFP FR – VD